

Havelange, le 21 novembre 2011



Assesse – Opération de développement rural/ Agenda 21 local

Compte-rendu de la réunion de consultation villageoise à Crupet le 17 novembre 2011

Participants : Mmes et Mrs B. Verlinden, T. Bernier, P. Marchandisse, A. Couvreur, E. Goffin, P. Quevrin, M. Dufrane, D. Boucher, A. Burret, A. Quevrain, J. Peckels, C. Degeneffe, D. Disclez, F. André-Dumont, A. Nicolaï, O. Nicolaï-Gallez, B. Gasperini, N. Bertrand, C. Tasiaux, I. Van den Hoof, L. Chiliade, L. Ohn, I. Beaurin, E. Collignon, G. Boutsen, A. Ohn, T. Ohn, C. Jallet, V. Andre, G. Trausch.

Pour le Collège communal : Mrs L. Bouveroux, P. Tasiaux, M. Pierson et Mme M. Dans

Pour le Conseil communal : Mr A. Burlet

Pour l'Administration communale : Mr J-P Franquinet, secrétaire communal, et Mme S. Gilson, agent relais pour l'opération de développement rural (ODR)

Pour la Fondation rurale de Wallonie : Mmes J. Donati et M. Rensonnet

1. Accueil par le Bourgmestre et l'Echevin du développement rural

Au nom du Conseil Communal et du Collège communal, le Bourgmestre remercie les nombreux participants pour leur présence. Il remercie les mandataires présents ainsi que le secrétaire communal, de même que Mme Gilson. Il s'agit d'une dynamique qui se déroulera pendant plus de 10 ans et à donc une visée futuriste.

Mr P. Tasiaux, échevin ayant le développement rural dans ses attributions, remercie chacun pour sa présence. Il rappelle que les 7 réunions qui vont se tenir sont publiques et que les habitants peuvent venir à chaque réunion s'ils le souhaitent. L'objectif, sur base d'un décret de la Région wallonne, est d'élaborer un Programme Communal de Développement Rural qui est un document stratégique comprenant une série de projets à mener afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants.

A ce stade de l'opération de développement rural, une série d'étapes ont déjà été franchies :

- La désignation du Bureau Economique de la Province de Namur (BEP) comme auteur du Programme Communal de Développement Rural/Agenda 21 local (PCDR/A21L). Ce

Fondation Rurale de Wallonie
Rue de Hiétine, 2 – 5370 HAVELANGE

Tél: (0)83 66 07 70
Fax: (0)83 63 41 59
condroz@frw.be - www.frw.be

bureau a déjà rassemblé et analysé les données objectives (statistiques, inventaires, études, ...) pour en ressortir un diagnostic des forces et faiblesses de la commune.

- Le choix de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) comme organisme d'accompagnement de l'opération. Son rôle est d'aider la commune à élaborer et réaliser sa stratégie de développement rural de manière participative. Pour ce faire, la FRW assure un service global, depuis les premières consultations citoyennes jusqu'à la réalisation des projets.

2. Objectifs de la réunion

Les objectifs de la réunion sont :

- d'informer les habitants sur la philosophie et le déroulement de l'opération de développement rural, en leur donnant envie d'y participer.
- de donner la parole aux citoyens, afin d'entendre tout ce qu'ils apprécient dans leur village ou leur commune, ce qui pose problème ainsi que leurs propositions pour améliorer la qualité de vie dans leur hameau, village et entité.

3. Informations sur l'Opération de Développement Rural (ODR)

Les agents de développement de la FRW présentent l'opération de développement rural et des exemples de projets menés dans d'autres communes. Un document fournissant des explications plus détaillées est joint au présent compte-rendu.

4. Résultats de la consultation villageoise

4.1. Méthodologie :

Dans un premier temps, les participants travaillent en sous-groupes sur base de consignes et de documents remis par la FRW. Ils identifient ce qu'ils considèrent comme des points forts et des points faibles de leur commune, en se projetant dans les 10 années futures. Trois thématiques sont proposées par la FRW mais les participants sont libres de les compléter:

1. TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À ASSESSE : emploi, formation, zones d'activités économiques, commerces, petites et moyennes entreprises (PME), artisanat, agriculture, tourisme, produits de terroir, etc.

2. HABITER À ASSESSE : aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement, environnement, espaces publics, infrastructures et équipements, sécurité et mobilité, etc.

3. VIVRE ENSEMBLE À ASSESSE : services à la population, enseignement, cohésion sociale, petite enfance, jeunesse, aînés, vie associative, sportive et culturelle, lieux de rencontre, vie de quartier, information et communication, démocratie locale, etc.

Après la restitution en plénière des réflexions en sous-groupes, chaque participant reçoit une feuille sur laquelle il est invité à compléter quelques questions à destination de la bibliothèque d'Assesse, et à émettre des idées complémentaires à celles déjà émises lors de la réunion.

4.2. Travailler et entreprendre : résultats de la consultation

EMPLOI

Point fort :

- Le zoning, créateur d'emplois, concentré en 1 seul endroit

Point faible :

- Crupet est peu concerné par l'activité du zoning

FORMATION

Point faible :

- Manque d'une offre de formation pour adultes à Assesse (ex cours de langue)

Proposition :

- Utiliser les entreprises (ou structures culturelles) existantes pour proposer une offre de formation pour adultes – réaliser un sondage de besoins en formation – réaliser un « ramassage » ou du covoiturage les jours de formation

COMMERCES

Points faibles :

- Crupet manque de commerces (notamment des commerces polyvalents de proximité (alimentation, librairie...))
- L'auberge de la vallée est un chancre à l'entrée d'un des « Plus Beaux Villages de Wallonie »

Propositions :

- Transformer l'auberge de la vallée en commerce(s)
- Proposer des aides à l'installation de commerces (et de PME) mais aussi au suivi de ceux-ci

PME/ARTISANAT

Points forts :

- Une galerie d'art à Crupet
- Boulangerie ambulante
- Des cafés/restaurants à crupet
- Quelques petites PME à Crupet

Points faibles :

- Pas de lieux de rencontres tels que café ou restaurant à Assesse
- PME peu nombreuses à Crupet
- Artisanat à encourager
- Crupet est mal situé en termes de communication

Proposition :

- Créer un comptoir des artisans

AGRICULTURE

Point fort :

- Nombre élevé de fermes

Points faibles :

- Difficile de s'approvisionner en produits du terroir ou bio pour l'entité (un Gasap a été lancé il y a deux ans mais le producteur a fait faillite).

- Présence d'une PME agricole trop développée (hors norme pour Crupet)

Proposition :

- Délocaliser la PME agricole hors du village

TOURISME

Points forts :

- Crupet labellisé « Plus beau village de Wallonie (PBVW) »
- Existence du tourisme à Crupet

Points faibles :

- Le camping de Crupet devient un chancre
- Crupet a besoin d'un développement touristique responsable, sans nuisances pour les habitants (effet négatif de la labellisation « PBVW »)
- Sentiment de manque de cohérence des pouvoirs publics par rapport au label « PBVW » (dans les critères urbanistiques) ou manque d'information sur les prescriptions et leurs justifications
- Label « PBVW » à assumer
- Manque de logements touristiques

Propositions :

- Mieux régler et surveiller le stationnement à Crupet
- S'interroger sur le label « PBVW » (intérêt réel pour les habitants, l'Horéca... Impacts sur le tourisme diffus, le prix de l'immobilier...). Communiquer sur les critères de labellisation (pourquoi Crupet ?), les avantages (dont conservation d'un patrimoine bâti de qualité) et les inconvénients ou contraintes (dont prescriptions urbanistiques particulières qui semblent générer des incompréhensions pour les habitants). Informer sur l'aspect non définitif de la labellisation de Crupet.

4.3. Habiter : résultats de la consultation

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME

Proposition :

- Choix étonnants dans les autorisations urbanistiques à Crupet (voir points forts, faibles et propositions liées à la labellisation du village en « PBVW »)

PATRIMOINE

Points forts :

- Préservation du patrimoine (chemins, bâtis)
- Cadre de vie très beau (« vrai » Condroz), agréable et accueillant sur la commune
- Sentiment de sécurité (vol, agression...), de calme et de quiétude à Crupet
- Nombreuses fêtes à Crupet (brocantes, diablerie...)
- Patrimoine communal riche

Points faibles :

- Auberge de la vallée à l'entrée du village et veilles caravanes abandonnées vers Yvoir
- Monuments (Sacré Cœur à la sortie de Crupet, direction Ronchine, la Chapelle St Rock) à mieux entretenir
- Patrimoine pas toujours bien mis en valeur ni entretenu
- Le mur du cimetière de Crupet ainsi que celui qui fait la jonction entre la rue Haute/rue Basse et du Pays du Roi vont s'écrouler

LOGEMENT

Points faibles :

- Crupet est un village « dortoir »
- Prix des logements (acquisitif ou locatif) trop élevés

ENVIRONNEMENT

Points forts :

- Biodiversité de qualité
- Présence de nombreux biefs (petits canaux conduisant l'eau d'un ruisseau vers un moulin) et ruisseaux
- Chemins remis en état

Points faibles :

- Manque de respect du fauchage tardif
- Sacs poubelles abandonnés le long des routes
- Chemins abandonnés ou « grappillés » par des agriculteurs
- Présence de plantes invasives (renouée et balsamine)
- Encombrement des ruisseaux (branches et arbres)

Propositions :

- Permettre aux habitants de la commune d'apporter gratuitement ses sacs poubelles au parc à conteneur
- Remettre en fonction 1 moulin qui produirait de l'électricité
- Organiser une distribution de graines de fleurs pour fleurir la commune
- Organiser le nettoyage des ruisseaux

ESPACES PUBLICS

Points faibles :

- Les espaces publics sont à améliorer (places, plaines de jeux...)
- Manque d'espaces pour que les jeunes se retrouvent
- Pas de places avec bancs à Assesse
- Interdiction aux jeunes de se retrouver le soir en été

Propositions :

- Affichage sauvage (affichage périmé pour des soirées, sur des remorques...)
- Proposer des alternatives aux jeunes (en termes de rassemblements)
- Avoir une discussion, avec les habitants, sur le nom des rues à Crupet. Certains veulent les garder, d'autres veulent les changer et donner le nom de personnes célèbres

INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

Points forts :

- Les différentes plaines de jeux dans l'entité
- L'aménagement de la rue du Mont à Crupet et particulièrement les belles et utiles barrières en bois

Points faibles :

- Manque de poubelles publiques
- Manque de trottoirs sur la commune
- Traitement des voiries lors des conditions hivernales (cfr. Hiver 2010-2011)
- Trois ponts sur Crupet sont en très mauvais état

Propositions :

- Multiplier des aménagements comme ceux de la rue du Mont à Crupet avec barrières en bois
- En hiver, déposer des sacs de sel (ou de sable) dans les villages à destination habitants en cas de conditions exceptionnelles

MOBILITÉ, SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Point fort :

- Service de voiturage pour les personnes âgées

Points faibles :

- Sécurité dans le village de Crupet : vitesse excessive de la circulation automobile/ transit (poids lourds, engins agricoles, voitures, motos-vélos – transit pour l'hôpital) (X3)
- Problème de vitesse particulier dans la grande ligne droite de la rue Basse à Crupet
- Stationnement anarchique devant les grottes de Saint Antoine
- Manque de transports en commun (surtout pour relier Crupet à la gare d'Assesse ou de Lustin)

Propositions :

- Organiser le parking à Crupet
- Sonder les besoins des habitants de Crupet pour une liaison entre le village et la gare d'Assesse ou de Lustin (mini car ?)
- Mobilité des riverains lors des nombreuses fêtes de village à Crupet (brocantes, diablerie...)
- Mener une réflexion globale (avec les habitants) sur la circulation, la sécurité et le parking à Crupet
- Installer des casses-vitesse à Crupet ?
- Organiser de l'auto-stop sécurisé, développer le covoiturage
- Pour « combattre » les vitesses excessives, mener des actions préventives (sensibilisation, aménagements...) et curatives (contrôles)
- Inviter les habitants à prévenir la Police locale de tout problème ou constatation d'incivilité (quelle soit automobile ou non). Cela dit, la Police n'a pas les moyens humains d'être partout tout le temps, il est donc essentiel de mener également des actions de prévention des incivilités

4.4. Vivre ensemble : résultats de la consultation

SERVICES À LA POPULATION

Points forts :

- Services communaux efficaces
- Administration communale accessible le samedi matin et le mercredi après-midi

Points faibles :

- Administration communale non accessible le samedi après-midi
- Sacs bleus uniquement accessibles à l'administration communale
- Ramassage des papiers et déchets verts pas assez fréquent

Proposition :

- Rendre les sacs bleus accessibles à l'office du tourisme

ENSEIGNEMENT

Point fort :

- Enseignement bien développé

Point faible :

- Manque de moyens

PETITE ENFANCE

Point fort :

- Accueil de la petite enfance

JEUNESSE

Points forts :

- Accueil extrascolaire
- Plaines et stages pour les enfants

Point faible :

- Pas de lieux de rencontre pour les jeunes

Propositions :

- Rendre les jeunes responsables d'un lieu
- Créer un mini terrain de foot (ex City stade) près de la plaine de jeux de Crupet

AÎNÉS

Points forts :

- Accueil aux aînés
- Associations de 3X20 dynamiques

Proposition :

- Créer un Conseil Consultatif

VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE

Points forts :

- Bibliothèque d'Assesse performante et horaires adaptés
- Club de balle pelote à Crupet
- Existence d'un Système d'Echange Local (SEL) sur Assesse-Gesves-Ohey
- Plusieurs comités associatifs
- Pas de salle « culturelle » (pour théâtre, expositions...)
- Fêtes des voisins à Crupet
- Kermesses
- Activités sportives bien développées
- Comité « Plus beau village de Wallonie »

Points faibles :

- Mauvaise connaissance du SEL
- Pas d'associations pour les jeunes
- Certaines rues ne sont pas concernées pas les fêtes des voisins
- Manque d'activités sportives pour les enfants et les adultes
- Manque d'information sur les activités (ex yoga pour adultes)
- Cohésion sociale entre la rue basse, la rue haute et la rue des Loges à Crupet
- Manque de bénévoles pour les grosses activités comme les brocantes ou les diableries

Propositions :

- Créer des groupes d'achats
- Communiquer sur le groupe d'achat « mazout » existant à Assesse
- Convier l'ensemble du village aux fêtes des voisins
- Informer ou faire participer l'ensemble du village au comité « Plus beau village de Wallonie » avec soutien des pouvoirs publics
- Mener des projets de solidarité entre voisins, des projets intergénérationnels
- Créer un potager communautaire à Crupet
- Organiser une bourse aux fleurs, plantes, semences

LIEUX DE RENCONTRE ET VIE DE QUARTIER

Point fort :

- Noyau d'habitants dynamiques à Crupet

Points faibles :

- Peu de lieux de rencontres sur l'entité (salles, places...)
- Pas de petite salle chaleureuse et conviviale pour les associations

INFORMATION, COMMUNICATION ET DÉMOCRATIE LOCALE

Points forts :

- Site Internet qui présente les différentes associations
- Site Internet de la commune
- Très bonne information communale
- Consultation démocratique dans le cadre de cette Opération de Développement Rural
- Journal de Crupet (informations et aspects historiques)

Point faible :

- Le site internet de l'ACTSA (Association Culture Tourisme Sport Assesse) est très laid et pas pratique

4.5. Résultats de la consultation individuelle : idées/projets/actions complémentaires

> Déserte de Crupet par le Tec (ligne 128a) tout à fait insatisfaisante tant en termes de destination (impossible de rejoindre Assesse centre-gare, l'administration communale – pas de connexion directe vers Namur) qu'en termes d'horaires, surtout le WE

> Développer les liaisons inter villages. Développer la liaison douce entre Assesse et Crupet

> Existence d'un groupe de travail « chemins et sentiers publics assessois » qui relaye les préoccupations des citoyens en matière de gestion et de réhabilitation des chemins et sentiers pour les utilisateurs non motorisés

> Etudier la piste de création d'une maison de jeunes, d'un foyer des jeunes (comme à Havelange par exemple)

- > Créer un ou des conseils consultatifs (aînés, enfants, etc.). Afin de prendre le « pouls » très régulièrement et pas uniquement lors de l'ODR.
- > Réhabiliter l'élevage de truites à côté du Donjon
- > Développer un réseau de chauffage urbain (cfr. Beckerich)
- > Nettoyage des accotements
- > Consulter le Contrat de village du comité de suivi des Plus beaux villages
- > Créer un « lieu » de dialogue entre citoyens et commune
- > Créer une charte pour protéger la nature, qu'il s'agisse des jardins, sentiers publics ou bois (de la commune) => favoriser les bonnes pratiques : moins d'herbicides, plantations d'espèces indigènes, respect et plantation de haies, protection des cours d'eau, etc.
- > Je déplore les dépôts clandestins des déchets verts notamment rue des Loges. Un « déposant » surpris nous a répondu que l'échevin était d'accord...
- > Horaire de la bibliothèque restreint (uniquement mercredi après-midi). Suggestion : ouverture 1 jour par semaine et le samedi + pourquoi pas une soirée jeux par mois ?
- > Le jardin collectif (rue Jaumain) en extension (taille commune – accessibilité à tous)
- > Aide juridique (conseil, guidance...)
- > Réalisations des relevés : 1. Des activités physiques / professionnelles / de détente – 2. Du patrimoine (chapelles, châteaux, monuments, tombes particulières...) – 3. ...
- > Accès à l'informatique, aux photocopieurs... au matériel communal en général. Pourquoi pas sur rendez-vous et à prix coûtant ?
- > Apprendre le civisme aux enfants et à leurs parents (quitte à sanctionner). La mode est à la journée de la femme, de la faim dans le monde, etc. Instaurer celle de la politesse, du signe de main, du merci ?

5. Les suites

- 5.1. Un diagnostic de la commune sera réalisé et présenté après toutes les réunions de consultation villageoise. Un compte-rendu de la réunion est envoyé aux personnes qui ont mentionné leur adresse postale et/ou e-mail. Les comptes-rendus des réunions villageoises seront accessibles sur le site web de la commune à la page ODR.
- 5.2. Des Groupes de Travail (GT) thématiques se réuniront pour définir les objectifs et projets qui figureront dans le programme communal de développement rural (PCDR).

5.3. Lorsque les GT auront terminé leur travail, une commission locale de développement rural (CLDR) sera créée. Son rôle sera, sur base des résultats du travail des GT, de définir le programme de projets à proposer au conseil communal et la priorité à leur accorder dans le temps. La CLDR est composée de membres dont $\frac{3}{4}$ sont des citoyens représentant les différents villages, les classes d'âges de la population et les milieux politiques, économiques, socioprofessionnels et culturels de la commune et $\frac{1}{4}$ des autres membres sont issus du Conseil communal.

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter la FRW :

Jessica Donati: j.donati@frw.be - Tél: 083/660.771
Rue de Hiétine, 2 à 5370 Havelange
FRW www.frw.be

Merci pour votre participation